



Les jeunes étoiles Festival scolaire

Valenciennes courts métrages

1ère édition. Année scolaire 2015-2016

L'Académie de Lille organise son 1^{er} festival de courts métrages scolaires :

Les jeunes étoiles 2 VALENCIENNES

Organisé en partenariat avec le **FESTIVAL 2 VALENCIENNES** et l'association **Atmosphères**, ce festival répond à trois objectifs :

Donner davantage de visibilité aux enseignements CAV de l'académie

Il s'agit de faire connaître les options CAV en valorisant les productions des élèves lors du F2V; de permettre aux élèves impliqués dans un projet de création audiovisuelle de trouver un public pour leurs réalisations et de comparer leurs productions à celles d'autres participants.

Contribuer au PEAC des élèves

Ce festival permet aux élèves de faire des découvertes culturelles de qualité et d'enrichir leurs connaissances cinématographiques par une rencontre avec un professionnel du cinéma.

Développer une culture morale et civique

En participant au festival, les élèves s'éduquent au choix, apprennent à développer leur expression personnelle, leur capacité d'argumentation et leur sens critique. Confrontés à l'expression artistique des autres, ils réfléchissent aux valeurs morales et civiques d'une société démocratique.

Eric Bacik

IA IPR de Lettres en charge du
Cinéma Audiovisuel

LE REGLEMENT

FILMS CONCERNES

Les films d'élèves réalisés dans le cadre d'ateliers artistiques et/ou d'options « cinéma et audiovisuel » de spécialité et facultatives.

PRESENCE OBLIGATOIRE

Le jour du festival, en cas de sélection. Chaque équipe dispose de 2 mn pour présenter son film.

LE THEME

Il est libre.

DUREE

Pas plus de 10 mn (générique compris).

LES JURYS

Le jury professionnel du festival de Valenciennes, dédié à cette compétition, remet un grand prix, un deuxième prix et un troisième prix. Composition du jury précisée, en cours d'année : [F2V](#)

Le jury jeune composé d'un jeune par équipe sélectionnée décerne le prix du jury jeunes. Les dix jeunes du jury voient les films, avant le festival, et délibèrent pendant la projection scolaire, le jour du festival.

LES DROITS images, musiques

Deux documents concernant le droit à l'image sont téléchargeables, [ici](#), sur le site de la DAAC : un rappel à la loi et un formulaire-type d'autorisation parentale de prises de vue d'un mineur et d'utilisation des images le représentant.

Dans le cadre de la réalisation de vos films pour le festival, il est probable que vous utilisiez des extraits musicaux. Cependant, ces films étant amenés à être diffusés devant un public, il est nécessaire de déclarer l'utilisation de ces musiques à la délégation régionale de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), qui collecte les droits d'auteur et agit pour le compte de la Société pour la perception de la rémunération équitable (Spré), en matière de perception des droits pour les artistes-interprètes et les producteurs de musique.

Cette déclaration devra obligatoirement être effectuée par vos soins auprès de la SACEM avant le festival. De plus amples informations sur ces déclarations sont disponibles sur le site internet de la [SACEM](#). Il vous est également possible de vous rapprocher de la délégation régionale qui vous fournira toutes les informations nécessaires (SACEM de Lille, 9 rue Léon Trulin 59000 Lille ; 03.28.36.16.60).

LE CALENDRIER

INSCRIPTIONS

Formulaire à retourner avant le 18 décembre 2015 à l'adresse suivante : cyrille11.lemaire@ac-lille.fr

ENVOI DES FILMS

Avant le 5/02/2016. La procédure d'envoi des films vous sera communiquée ultérieurement.

FORMAT DES FILMS

Nous attirons votre attention sur le fait que les films devront être fournis en DCP.

SELECTIONS

Elles se déroulent la semaine du 22 au 26 février. Sont acceptés les films réalisés lors de l'année 2014-2015 ou 2015-2016. Un seul film accepté, en sélection, par option (de spécialité ou facultative) ou atelier. Les résultats des sélections (10 films) seront consultables sur le [site de la DAAC](#) dans la rubrique « Domaines », partie « Cinéma » à compter du 26 février.

PROGRAMME DU FESTIVAL LE VENDREDI 18 MARS

- 9h00 : accueil
- 9h30 - 11h30 : projection des 10 films scolaires en compétition
- 11h30 - 12h30 : rencontre avec un professionnel du Cinéma
- 12h30 - 14h00 : pause déjeuner. Possibilité de pique-niquer à proximité dans l'espace Pierre Richard
- 14h00 : film « Hommage » ou 14h30 : film en compétition (Fictions)
- 16h30 - 17h00 : remise des prix
- 17h00 - 18h00 : rencontre avec un professionnel du cinéma
- 18h00 : Fin de la journée de festival.

CASEAG CONTACTS

Sandrine Legrand Cozette
sandrine.legrand@ac-lille.fr
Cyrille Lemaire
cyrille11.lemaire@ac-lille.fr